

DOSSIER DE PRESSE RELATIF A L'OUVERTURE DE LA BASE DE DONNEES PHYTATMO

SOMMAIRE

Communiqué de presse	2
Les pesticides	4
La contamination de l'air par les pesticides	5
Les techniques de prélèvement et d'analyse	5
La carte des prélèvements des AASQA (2002-2017)	6
Concentration moyenne en pesticides totaux dans l'air ambiant sur quelques sites permanents	7
Concentration moyenne en pesticides totaux dans l'air ambiant pour les sites de fond (2015-2017)	8
Récurrence des pesticides présents dans l'air ambiant au niveau national	9
Présentation des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA)	9

Communiqué de presse

MISE A DISPOSITION DE 15 ANNEES DE MESURES DES PESTICIDES DANS L'AIR PAR LES ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réalisent, depuis 2002, des mesures de pesticides dans l'air en fonction des ressources locales et des soutiens financiers mis à leur disposition. Elles améliorent ainsi les connaissances tout en répondant aux attentes sociétales croissantes sur le sujet. Les résultats et les rapports en découlant ont été communiqués par chacune de ces associations sur leurs sites internet. Ils ont également été progressivement regroupés, pour en faciliter la manipulation et l'interprétation, au sein d'une base de données de travail commune à l'ensemble de nos structures : la base PhytAtmo, pilotée par la Fédération Atmo France. A ce jour, cette base¹ recensant 15 années de mesures des pesticides dans l'air sera ouverte aux parties prenantes et au public.

La France figure parmi les pays les plus consommateurs en pesticides. L'eau et l'alimentation font l'objet d'une surveillance sur ces composés mais à l'inverse, bien que les pesticides soient reconnus comme substances d'intérêt national par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, il n'existe pas de valeur réglementaire dans l'air. Pourtant lors de leur utilisation, les substances actives peuvent être transférées dans l'atmosphère par le vent, l'érosion éolienne et la volatilisation.

Ouverture à l'échelle nationale des mesures en pesticides dans l'air réalisées par les AASQA

Les concentrations mesurées en pesticides dans l'air extérieur sont regroupées au sein d'une base de données pilotée par Atmo France : PhytAtmo. A ce titre, elle est utilisée par des acteurs nationaux depuis 2015. Dans une volonté de faciliter l'accès des données à une échelle nationale et dans le prolongement de la mise à disposition des données réglementées, cette base est donc ouverte ce jour au public.

La base Phytatmo compile les mesures en pesticides dans l'air ambiant des AASQA sur la période 2002-2017 avec 321 substances actives recherchées et 6837 prélèvements effectués sur 176 sites.

-> [Cliquez ici pour accéder à la base PhytAtmo](#) (disponible dans la rubrique « pesticides » du site de la Fédération Atmo France dès le 18 décembre 2019)

PhytAtmo sera également disponible prochainement sur data.gouv.fr.

¹ Pour permettre une meilleure consultation, les données sont diffusées sous format excel regroupant toutes les données pesticides en air ambiant de 2002 à 2017.

Les pesticides dans l'air, de fortes disparités dans le temps et sur le territoire

Un grand nombre de substances détectées dans l'air

Afin de tenir compte de l'évolution des usages, la liste des pesticides recherchés au fil des années par les AASQA évolue annuellement entre 150 et 250. Au final, ce sont entre 40 et 90 substances actives (herbicides, fongicides, insecticides) qui sont quantifiées annuellement à l'échelle nationale.

Une forte variabilité spatiale des concentrations

Les agglomérations semblent globalement plus préservées que certains territoires non urbanisés mais peuvent être néanmoins influencées. Ainsi, des zones moins densément peuplées peuvent s'avérer plus affectées par l'exposition aux pesticides dans l'air. La concentration très variable de pesticides dépend des conditions météorologiques locales, de la nature des sols, des caractéristiques physiques et chimiques de la substance active, des équipements utilisés lors du traitement...

Une saisonnalité selon les usages

Selon les années, les concentrations peuvent être également très variables et des pesticides peuvent être détectées sur une grande partie de l'année. Une saisonnalité associée à différents types de cultures est habituellement constatée sur les dernières années. La période fin printemps - été présente des concentrations plus élevées sur les zones viticoles (fongicides) alors que sur les zones de grandes cultures (herbicides) les concentrations sont plus importantes en période automnale.

Atmo France et les AASQA, acteurs majeurs de l'émergence et du suivi des pesticides dans l'air, demandent la mise en œuvre d'un suivi territorial et national pérenne basé sur la mesure et sécurisé dans son financement, afin de répondre aux attentes sociétales et questionnements institutionnels. Cette recommandation est d'ailleurs également portée par la Cour des comptes² et par deux rapports parlementaires³.

Les préconisations sont donc les suivantes :

- **Multiplication des sites de mesures pérennes afin de produire une information locale, fiable et représentative ;**
- **Incorporation de la mesure des pesticides dans l'air ambiant comme indicateur de suivi dans les dispositifs actuels de réduction de l'usage des pesticides ;**
- **Mise en place d'une plateforme nationale d'enregistrement des produits phytopharmaceutiques pour centraliser aussi bien les achats de pesticides que leur utilisation recommandée par le rapport parlementaire de la mission d'information commune sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate de novembre 2019 ⁴ ;**

² Cour des comptes, proposition 6 - *Les politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air*, décembre 2015

³ Sénat, Mission commune d'information sur les pesticides, octobre 2012

Assemblée nationale, Mission d'information sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, avril 2018

⁴Rapport d'étape de la mission d'information commune sur le suivi de la stratégie de sortie du glyphosate, novembre 2019

- **Prise en compte du suivi des pesticides dans l'air dans les politiques de santé environnementale tel le Plan National Santé-Environnement (PNSE) 4 prochainement en consultation ;**
- **Intégration des pesticides dans la surveillance réglementaire de la qualité de l'air conformément aux attentes sociétales.**

Annexes

- Dossier de presse « Ouverture de 15 années de données de mesures pesticides »
- Présentation des AASQA

A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

Contact presse

Charlotte Lepitre - Responsable partenariats et projets

Ligne directe 01 86 95 31 45 / portable 06 83 57 05 77 / charlotte.lepitre@atmo-france.org

Les pesticides

Le terme "pesticides" couvre par définition deux catégories de produits :

- Les biocides, ou désinfectants, définis comme les substances actives ou produits destinées à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière, par une action chimique ou biologique ;
- Les produits phytosanitaires, essentiellement destinés à protéger les végétaux.

Les produits phytosanitaires sont des préparations contenant une ou plusieurs substances actives, utilisés pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes (plantes, animaux, champignons, bactéries) pouvant nuire au développement des cultures. Il en existe 3 principaux types : les fongicides, les insecticides et les herbicides.

Les pesticides font partie des polluants d'intérêt national⁵ et à ce titre sont soumis à l'article 19 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant d'obligation demandant une mise à disposition publique.

⁵https://www.lcsqa.org/system/files/rapport/LCSQA_RTN_polluants_interet_national_article_6_Vapplicable_14062018.pdf

La contamination de l'air par les pesticides

Au cours d'un traitement phytosanitaire, des proportions variables de pesticides peuvent être transférées dans les sols, l'eau et l'atmosphère. La contamination de l'atmosphère par les pesticides en phase gazeuse ou particulaire peut se faire selon trois voies :

- Par dérive au cours du traitement ;
- Par volatilisation des substances déposées suite aux traitements ;
- Par érosion éolienne, qui remet en suspension des particules de sol sur lesquelles des pesticides peuvent être fixés.

Lors de l'application, une partie du produit peut être ponctuellement transférée dans l'air, par perte due au vent ou par évaporation des gouttelettes. Néanmoins, hors période de traitement et sur des durées plus longues, des phénomènes supplémentaires comme l'érosion des sols ou la volatilisation depuis la surface d'application contribuent à augmenter les concentrations présentes dans l'air. L'importance de ce transfert dépend de nombreuses causes et est liée à de multiples facteurs comme le comportement physico-chimique des pesticides, la nature des sols et des surfaces d'application, les conditions climatiques et les modes de traitement. Ces émissions conduisent donc à des concentrations très variables dans le temps et dans l'espace.

Les techniques de prélèvement et d'analyse

Les prélèvements sont réalisés selon la norme XP X43-058 relative aux prélèvements de pesticides dans l'air ambiant. L'air est aspiré par un préleveur, qui est équipé d'un dispositif de prélèvement composé :

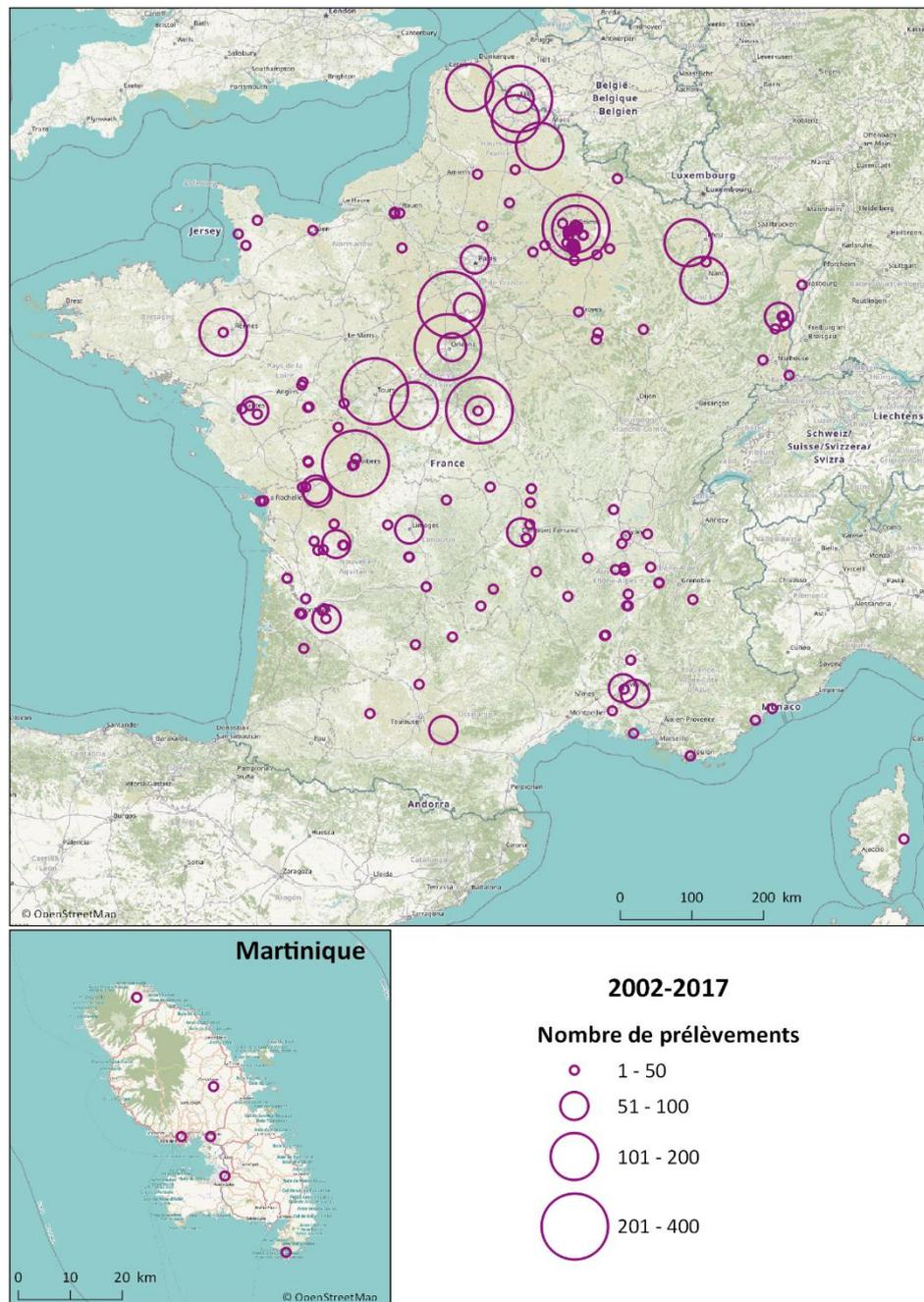
- D'un filtre en fibres de quartz destiné à recueillir les composés sous leur forme particulaire ;
- D'une mousse polyuréthane piégeant les composés sous leur forme gazeuse.

Le filtre et la mousse sont préalablement conditionnés afin d'éliminer toute souillure accidentelle extérieure.

L'analyse est réalisée en laboratoire selon la norme XP X43-059 relative à l'analyse de pesticides dans l'air ambiant. Les pesticides sont extraits de leur support par voie chimique à l'aide d'un mélange de solvants. L'extrait obtenu est purifié puis concentré jusqu'à un volume de quelques millilitres. L'analyse est réalisée selon les composés par des techniques⁶ très performantes.

⁶ Chromatographie liquide haute performance couplée à un détecteur à barrette de diodes (HPLC/DAD) ou chromatographie gazeuse couplée à un spectromètre de masse (GC/MSD)

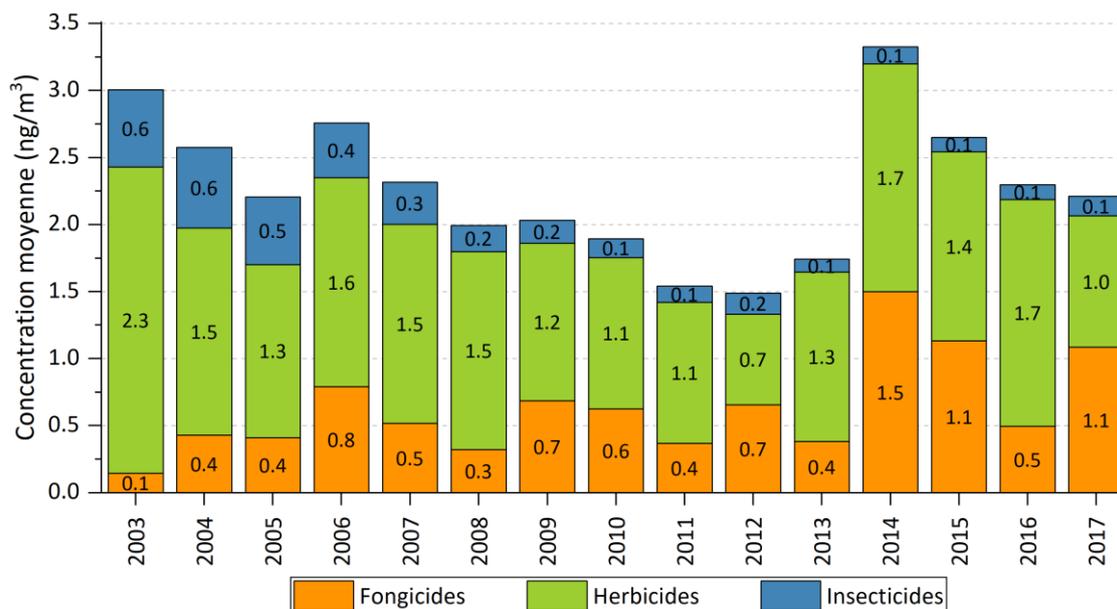
La carte des prélèvements des AASQA (2002-2017)



Concentration moyenne en pesticides totaux dans l'air ambiant sur quelques sites permanents⁷

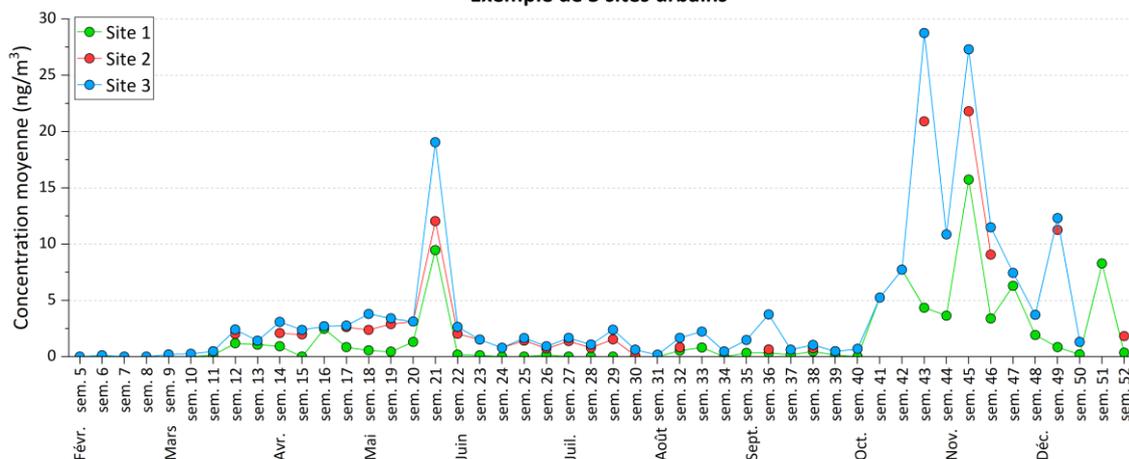
(a) Concentration moyenne annuelle :

Exemple d'un site urbain - environnement grandes cultures



(b) Concentration moyenne hebdomadaire sur l'année 2016 :

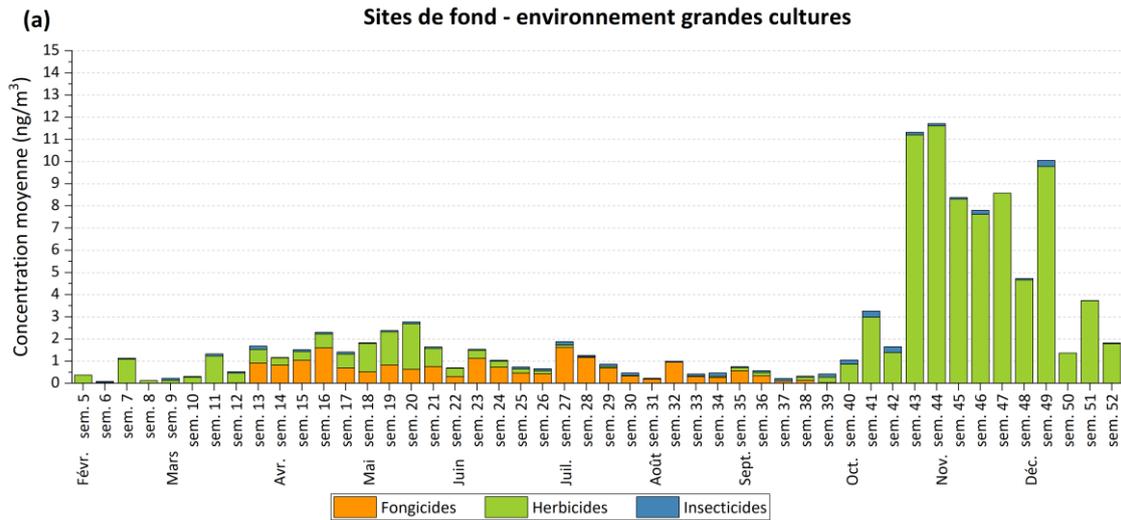
Exemple de 3 sites urbains



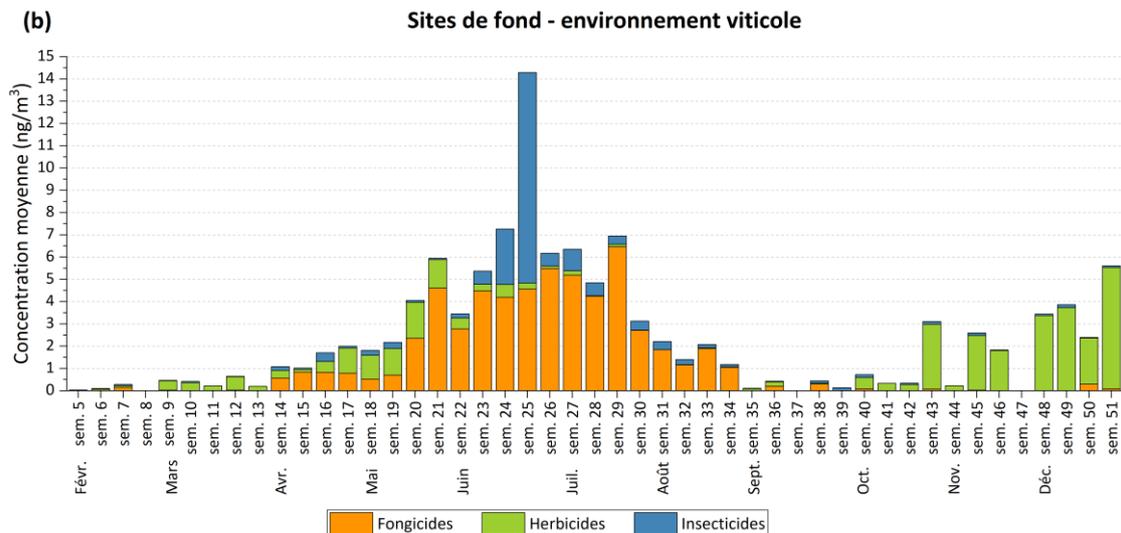
⁷ Sites permanents : fonctionnant de mars à novembre

Concentration moyenne en pesticides totaux dans l'air ambiant pour les sites de fond (2015-2017)

(a) Concentration moyenne hebdomadaire en pesticides totaux dans l'air ambiant pour les sites de fond sous influence des grandes cultures



(b) Concentration moyenne hebdomadaire en pesticides totaux dans l'air ambiant pour les sites de fond sous influence viticole



Récurrence des pesticides présents dans l'air ambiant au niveau national

Au niveau national, sur les sites permanents et la période 2015-2017, il existe une récurrence relative à la présence des substances actives suivantes :

Herbicides :

- Pendiméthaline
- Triallate
- s-Métolachlore
- Prosulfocarbe
- Diméthénamide(-p)

Insecticides :

- Lindane
- Chlorpyrifos-éthyl

Fongicides :

- Chlorothalonil
- Folpel
- Cymoxanil

Présentation des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA)

Les AASQA :

40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient près de **600 salariés**.

Elles ont pour **principales missions** de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants réglementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone...) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par Atmo France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun.**

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréés par l'État** ;
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement) ;
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libérateurs de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance ;
- Leur **ancrage territorial** les place **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région ;
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national** ;
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

Ces vingt dernières années, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.